

# **Contendere : polysémie et construction multiple**

Laurent GAVOILLE  
(Université Bordeaux-Montaigne & Ausonius UMR 5607 CNRS)  
laurentgavoille@orange.fr

Noms et verbes de parole, en latin comme dans les autres langues indo-européennes, relèvent rarement d'une racine signifiant "parler", mais n'en connaissent pas moins un vaste développement à l'intérieur du champ de la parole. Ainsi sur \**deik-* "montrer", le verbe *dīcere*, qui ne s'applique à la parole que par spécialisation sémantique<sup>1</sup>, a concurremment des emplois constatifs ("dire, affirmer que") lorsqu'il est suivi d'une proposition infinitive, et directifs ("dire de, demander que) lorsqu'il est construit avec une complétive en *ut*. Ces différentes acceptions étant liées à des faits de syntaxe, il y a débat pour savoir si elles sont déterminées par la construction du verbe (lequel serait alors modalement neutre et sémantiquement invariant<sup>2</sup>) ou si elles s'expliquent par la seule polysémie du verbe<sup>3</sup>. De même, bâtis sur \**tend-* "(se) tendre", *contendere* et *contentio* ont investi le champ de la parole : le nom abstrait, qui peut se rapporter au combat physique (en lien avec *bellum*), s'est surtout spécialisé pour désigner, à côté de *sermo*, l'une des deux formes possibles de l'*oratio* : ce peut être un ton oratoire spécifique (le véhément, qui suppose un effort physique de la voix, nommé *τόνος* en grec)<sup>4</sup>, mais aussi une espèce de la parole en général (celle de l'éloquence, parole de combat tendue vers un but, correspondant au grec *ἄγων*)<sup>5</sup>. Quant au verbe, dont le sens physique est bien attesté ("(se) tendre de toutes ses forces"<sup>6</sup>), il est utilisé, comme *dīcere*, pour introduire un discours rapporté, avec deux sens différents en fonction de sa construction : "affirmer" (avec une proposition infinitive), "demander, chercher à obtenir" (avec une complétive en *ut*). C'est l'apparition de ces sens particuliers que nous examinerons ici, en nous posant la question de savoir si elle est

---

<sup>1</sup> Cf. É. BENVENISTE (1969 vol. 2 : 108-109).

<sup>2</sup> Cf. A.M. BOLKESTEIN (1976 : 168).

<sup>3</sup> Voir à ce sujet L. SZNAJDER (1995 : 280-283).

<sup>4</sup> Voir là-dessus L. GAVOILLE (2007 : 372).

<sup>5</sup> Cf. L. GAVOILLE (2007 : 386-390). Pour une étude plus précise des rapports entre *contentio* ("combat", "parole de combat", "confrontation") et *ἄγων*, voir L. GAVOILLE, (2015).

<sup>6</sup> Sens donné par le *DELL*, s.u. *tendō*.

déterminée par la syntaxe ou si elle s'explique par un développement sémantique propre au verbe, lié à sa polysémie.

## 1. RACINE ET DIATHÈSE

Le *LIV* donne une diathèse moyenne à la racine \**ten-* : "se tendre, s'étendre, s'étirer" (« sich spannen, sich dehnen »), en raison du parfait véd. intransitif *tatāna* (< \**te-tón-*) "est déployé, s'étire" qui serait très difficile à expliquer à partir d'un sens fondamental "étirer quelque chose". L'usage transitif de ce parfait "a étendu, a étiré" serait analogique du présent, et le sens factitif ("étendre") de la racine peut dans tous les cas venir du présent en nasale<sup>7</sup>. Pour la formation du latin *tendo* précisément, il existe plusieurs hypothèses : selon Meiser, il pourrait être un substitut de suffixation en nasale<sup>8</sup> : \**t̥ne-* ← \**t̥n̥-n̥u-* (formation de présent sur le degré réduit suffixé en *n̥u-/nu-*, cf. véd. *tanóti* "il étend", gr. τὰνυται "il étend ou il s'étend"). Mais le *LIV* propose aussi de le rattacher à une racine \**tend-* "s'affaiblir", explication jugée trop difficile sémantiquement par A. Christol, qui évoque la possibilité d'un suffixe \**d<sup>h</sup>e/o-* (2006 : 40, n. 11). Sa diathèse est tantôt active : "tendre quelque chose" (*plagas, arcum, manus*), tantôt moyenne "se diriger" (*Venusiam, ad castra*).

En revanche, *contendo* semble garder fondamentalement une diathèse moyenne<sup>9</sup>, comme l'illustre ce passage de Pacuvius où sont réunies dans le même vers les deux formes verbales :

Pacuv. 390 R : *Sed cum contendi nequitum ui, tendenda est clam plaga.*

« Mais lorsqu'on ne peut pas se mesurer (à l'autre) par la force, il faut tendre un piège à son insu ».

La construction avec *ad*, caractéristique d'un verbe intransitif, est fréquente en prose : *ad aedes contendit* (Cic. *Verr. prim.* 67), *ad summam laudem gloriamque contenderet* (Cic. *Phil.* XIV, 32), *cum ad ultimum animo contendissemus* (Cic. *Mur.* 65). Inversement, les rares accusatifs qu'on peut trouver après *contendere* correspondent à ce qu'on appelle communément des "accusatifs de relation". Il s'agit d'indéfinis neutre pluriel : ... *ne omnia contendamus* (Cic. *Verr.* II, 52 : « ne nous

---

<sup>7</sup> Cf. *LIV* : 627 n. 2.

<sup>8</sup> Cf. *LIV* : 627 n. 8.

<sup>9</sup> En diachronie, le sens "tendre quelque chose avec force" apparaît en poésie, chez Virgile notamment (*En.* X, 521 : *contenderat hastam* ; XII, 813 : *contenderat arcum*), en même temps que le simple *tendo* connaît des emplois intransitifs (*En.* V, 286-287 : *Aeneas... tendit / gramineum in campum*).

tendons pas sur tous les sujets d'indignation », c'est-à-dire « ne nous offensons pas de tout ») ; mais aussi d'accusatifs désignant, sinon une partie du corps, du moins quelque chose qui se rapporte au sujet :

Cic. *Verr. prim.* 35 : *onus... dignum in quo omnes neruos aetatis industriaeque meae contenderem.*

« Tâche digne que je m'y tende de toute l'énergie que me donnent mon âge et mon activité »<sup>10</sup>.

*Neruos contendere* pourrait être interprété comme un accusatif d'objet externe si *neruus* désignait la "corde d'un arc", mais ce n'est pas le cas : ici, *neruus* se rapporte au sujet pour désigner métaphoriquement son énergie, si bien que l'expression signifie "se tendre"<sup>11</sup>. On interprétera dans le même sens *cursum contendere* qu'on trouve chez Plaute :

Pl. *Cis.* 534 :

*Sed quis hic est, qui recta platea cursum huc contendit suum ?*

*Et illud paueo et hoc formido ; ita tota sum misera metu.*

« Mais qui est-il celui-ci qui dirige tout droit sa course par ici, en traversant la place ? »

Le possessif *suus* montre bien qu'on ne sort pas du sujet. L'expression équivaut à *currit*, avec sans doute une idée de force et peut-être d'hostilité, comme le suggèrent, dans le vers qui suit, les termes *formido* et *metu*.

Enfin, dans l'expression *pontem contendere* qu'on trouve chez Ennius, le verbe a également une valeur moyenne :

Enn. *An.* 369 W (= 378 V) (il s'agit de Xerxès) :

*Isque Hellesponto pontem contendit in alto.*

La formule, clairement factitive, fait penser à l'expression *pontem fecit*. Or le moyen peut justement avoir une valeur factitive, comme J.-L. Perpillou a pu le montrer à propos de  $\theta\acute{\epsilon}\sigma\theta\alpha\iota$  en face de  $\theta\epsilon\iota\nu\alpha\iota$  : le moyen signifie « concevoir, organiser, faire exécuter quelque chose pour son usage, pour son bénéfice », donc « faire préparer, commander (un repas) », quand l'actif renvoie simplement à la préparation même<sup>12</sup>. De la même façon, on opposera *pontem contendere* (littéralement faire tendre, c'est-à-dire "faire construire un pont" pour y faire passer son armée, c'est-à-dire "pour son propre compte" et pour mener à bien son projet) à *manus tendere*, action effective qui s'épuise dans sa réalisation :

---

<sup>10</sup> Cf. aussi Varr. *L.* VIII, 34 : *Relinquitur de casibus, in quo Aristarchei suos contendunt neruos.*

<sup>11</sup> On trouve d'ailleurs chez Cicéron le plus attendu *neruis* : (*Verr.* III, 130) *omnibus enim neruis mihi contendum est.*

<sup>12</sup> Cf. J.-L. PERPILLOU (2009 : 158-159).

Enn. An. I, 46-47 W (il s'agit d'Eurydice) :  
*Quamquam multa manus ad caeli caerula templa  
Tendebam lacrumans et blanda uoce uocabam.*

Il convient donc, pour construire le sémantisme de *contendere*, de partir de cette diathèse moyenne.

## 2. SÉMANTISME FONDAMENTAL DE *CONTENDERE*

### 2.1 "Se tendre contre"

Le noyau sémique de *contendo* est "se tendre contre", c'est-à-dire "rivaliser avec", avec la valeur concrète de *con-*<sup>13</sup>, renforcée par la construction avec la préposition *cum*. Ce sens est bien répertorié, puisque Nonius donne *comparare* comme équivalent de *contendere*<sup>14</sup>. Il apparaît dès les textes les plus anciens :

Naev. *Tr.* XIII R

*Caue sis tuam contendas iram contra cum ira Liberi.*

« Prends garde, je t'en supplie, de ne pas confronter face à face ta colère avec celle de Liber. »

Caecil. 209-210 W

*Egon uitam meam*

*Atticam contendam cum istac rusticana Syra ?*

Pl. *Ru.* 752 :

*Contende ergo, uter sit tergo uerior.*

« Compare-toi (à moi), pour savoir lequel de nous deux, d'après son dos, est le plus digne de foi. »<sup>15</sup>

Acc. 448-449 Dangel = 647-648 R = 643-644 W :

*Video ego te, mulier, ore multarum utier*

*ut uim contendas tuam ad maiestatem uiri.*

« Moi je te vois, femme, te conduire comme les femmes ordinaires, en opposant ta violence à la majesté de ton époux. » (Trad. J. Dangel, CUF.)

---

<sup>13</sup> Sur l'évolution classique de la valeur sociative de *cum* vers celle d'opposition dans les verbes signifiant "lutter" (tels que *confligo*, *concerto*, *colluctor*), voir C. MOUSSY (2005 : 248).

<sup>14</sup> Nonius 258, 37 : *contendere significat comparare.*

<sup>15</sup> Ce que P. GRIMAL traduit (CUF) : « Comparons notre dos, pour savoir lequel dit la vérité ».

Dès ces premiers textes, nous avons l'idée de confrontation de deux entités, soulignée par *uter* ou *contra*, et par l'usage du comparatif (*uerior* dans l'exemple de Plaute)<sup>16</sup>. Cette confrontation doit avoir lieu *in praesentia*, comme le fait comprendre l'exemple de Pacuvius déjà cité (390 R : *Sed cum contendi nequitum ui, tendenda est clam plaga*) où *contendere*, dans un contexte de combat physique, est distingué de *tendere plagam* "tendre un piège", le face à face étant remplacé par une lutte inégale et différée. Ce sens de "se mesurer à" dans un combat a été souvent repris par la suite, chez les historiens bien sûr (César et Tite-Live), mais aussi chez Virgile :

Virg. *En. V*, 370 (à propos de Darès) :

*solus qui Paridem solitus contendere contra.*

« C'était le seul qui osât se mesurer avec Pâris. » (Trad. J. Perret, CUF.)

*Contendere* est donc souvent rapproché de verbes de combat tels que :

- *certare* :

Cic. *Caecin.* 1 (*armis contendere* est repris par *armis certare*) :

*Verum et illud considerati hominis esse putauit, qua de re iure disceptari oporteret, armis non contendere, et hoc constantis, quicum ui et armis certare nolisset, eum iure iudicioque superare.*

« Mais il a cru que c'était sagesse de faire trancher l'affaire par un tribunal plutôt que de poursuivre la revendication par les armes, et fermeté, après avoir refusé de combattre l'adversaire par la violence et par les armes, d'en triompher par les moyens du droit. » (Trad. A. Boulanger, CUF.)

Hor. *Ep. I*, 18, v. 28-31 (*contendere noli* est repris par *desine certare*) :

[...] « *Meae (contendere noli) stultitiam patiuntur opes ; tibi paruola res est ; arta decet sanum comitem toga ; desine mecum certare.* »

« "Mes ressources (renonce à toute rivalité) permettent la déraison ; ton bien, à toi, est des plus minces. À un client de bon sens convient une toge sans ampleur. Cesse de lutter avec moi." » (Trad. F. Villeneuve, CUF.)

- de *pugnare* et *depugnare* :

Cic. *Clu.* 51 : *sic pugnavi, sic omni ratione contendi.*

« Je me suis tellement battu, j'ai tellement lutté par tous les moyens »

Cic. *Planc.* 92 : ... *libertatem requires... Quam tu ponis in eo, si semper cum eis quibuscum aliquando contendimus depugnemus.*

---

<sup>16</sup> Observation identique pour *contentio*, cf. L. GAVOILLE (2015 : 42).

« Déploreras-tu mon manque d'indépendance ? Tu la fais consister dans le fait de lutter toujours contre ceux avec qui nous avons lutté. »  
(Trad. P. Grimal, CUF.)

- mais aussi de *comparare* "comparer", car pour pouvoir rivaliser avec quelqu'un, il faut lui être comparable, et l'abondance de ces rapprochements conduit à donner à *contendere* non pas seulement le sens de "lutter", mais bien celui de "rivaliser", "se confronter à" :

Cic. *Quinct.* 93 : *Non comparat se tecum gratia P. Quinctius, Sex. Naevii, non opibus, non facultate contendit.*

« P. Quinctius ne prétend pas aller de pair avec toi, Sex. Naevius, pour ce qui est du crédit, ni rivaliser avec toi en fortune et en moyens. »  
(Trad. J. Humbert, CUF.)

Les alliances les plus nombreuses sont avec *certare* et *comparare* : c'est bien cette idée de comparaison qui l'emporte, visant à isoler un vainqueur, à trancher entre deux concurrents, conformément au sens de la racine \**kreh<sub>1</sub>(i)*- "tamiser, séparer" (LIV : 366), sur laquelle sont bâtis *cernere* "séparer, distinguer" et le fréquentatif *certare*.

Le second élément sémantique fondamental est celui d'un but recherché — le plus souvent exprimé par une subordonnée finale —, qui est globalement celui de la victoire sur l'adversaire. C'est lui qui établit une différence de sens<sup>17</sup> entre *contendere* et, par exemple, *pugnare* qui ne comporte pas, dans son signifié, de but particulier.

## 2.2 : "Pour obtenir (la victoire)"

Cette victoire de l'un sur l'autre est signifiée par l'affirmation de son pouvoir, comme dans cette occurrence chez Accius où l'ablatif *ui* laisse penser qu'il y a bien lutte :

Acc. 370-371 D = 347-348 R = 343-344 W

*Iam potero : incipiam et si nequit,  
ui contendam, ut hinc comportem ; tecum Salaminem aueham.*

« Voici que je vais le pouvoir : j'en prendrai l'initiative ; et s'il ne réussit pas, je l'enlèverai de force pour le faire revenir ici ; avec toi, je le reconduirai à Salamine. » (Trad. J. Dangel, CUF.)<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Cf. F. RASTIER (1987 : 32-55).

<sup>18</sup> On pourrait être tenté d'y voir une occurrence d'un sens "faire en sorte que", comme si on avait *efficere*. Mais ce serait un emploi très isolé, car *contendere*, comme nous le verrons plus bas (2.4), conserve toujours sa nuance de tension (d'effort) vers une visée à atteindre.

Il peut s'agir aussi d'une affirmation de supériorité, suggérée :

- par *superare* :

Cic. *Dom.* 88 : [...] *ne pulsus quidem ita sim ut, si contenderem, superare non possem.*

« [...] enfin je n'ai même pas été chassé sans pouvoir remporter la victoire si j'acceptais la lutte. »<sup>19</sup>

- par *optinere* :

Cic. *Balb.* 61 : *uoluimus quaedam, contendimus, experti sumus ; optenta non sunt.*

« Nous avons des aspirations, nous avons lutté, nous avons tenté, nous n'avons pas réussi. » (Trad. J. Cousin, CUF.)<sup>20</sup>

- par l'usage du comparatif (cf. Pl. *Ru.* 752 /*Contende ergo, uter sit tergo uerior/* déjà cité en 2.1) ou du superlatif :

Lucr. III, 779-783 (à propos des âmes immortelles qui ne sauraient se disputer l'entrée dans un corps mortel) :

*[...] certareque praeproperanter  
inter se quae prima potissimaque insinuetur ;  
si non forte ita sunt animarum foedera pacta  
ut quae prima uolans aduenerit insinuetur  
prima, neque inter se contendant uiribus hilum.*

« [...] et luttent entre elles de vitesse à qui s'y introduira la première ? [...] Ou bien peut-être y aurait-il entre elles un traité d'établi, suivant lequel la première arrivée en volant au but y pénétrerait la première, sans violence ni contestation ? » (Trad. A. Ernout, CUF.)

Cette structure sémantique de *contendere* s'explique plus fondamentalement par le modèle de la compétition (plus large que celui du combat).

### 2.3. Le modèle de la compétition

Ainsi, l'image très fréquemment associée à *contendere* est celle de la course :

Cic. *Phil.* XIV, 18 (la rivalité entre vertus (*contentio*) est comparée à celle entre coureurs) :

---

<sup>19</sup> Cf. aussi Cic. *Caecin.* 1 (cf. *supra* 2.1.).

<sup>20</sup> Également *ferrī*, cf. Cic. *Verr.* III, 99 : ... *illi quoad uidebatur ferrī aliquo modo posse contenderunt.*

*Quodsi quis de contentione principatus laborat, quae nulla esse debet, stultissime facit, si uitiis cum uirtute contendit : ut enim cursu cursus, sic in uiris fortibus uirtus uirtute superatur.*

« Si quelqu'un se met en peine de disputer le premier rang, rivalité qui ne doit pas exister, il agit très sottement, si c'est par des vices qu'il rivalise avec la vertu : comme les coureurs l'emportent en courant, entre hommes de cœur c'est par la vertu qu'on triomphe de la vertu. » (Trad. P. Wuilleumier, CUF.)

Virg. *En.* V, 291 :

*Hic, qui forte uelint rapido contendere cursu  
Inuitat pretiis animos, et praemia ponit.*

« (Énée) invite par des récompenses ceux qui voudraient lutter de vitesse à la course, il expose les prix. » (Trad. J. Perret, CUF.)

Plus généralement encore, *contendere* se rapporte à la compétition dans un stade ou une arène :

Virg. *En.* VI, 642-63 :

*Pars in gramineis exercent membra palaestris,  
Contendunt ludo et fulua luctantur harena*

« Les uns s'exercent en des palestres engazonnées, ils se mesurent par jeu et luttent sur le sable fauve. » (Trad. J. Perret, CUF.)

Dans l'exemple suivant, où *contendere* est glosé par *aliquid consimile facere in cursu* (égaler l'adversaire dans la course), le verbe latin employé par Lucrèce à propos de la rivalité entre l'hirondelle et le cygne correspond, dans un passage semblable de Théocrite, au grec ἐπιζειν "lutter contre, rivaliser avec" :

Lucr. III, 6-8 :

*[...] quid enim contendat hirundo  
cygnis, aut quidnam tremulis facere artibus haedi  
consimile in cursu possint et fortis equi uis ?*

« [...] en quoi l'hirondelle peut-elle rivaliser avec le cygne ? Et les chevreux, avec leurs membres tremblants, en quoi pourraient-ils égaler à la course l'élan du cheval furieux ? »

Thcr. V, 135-135 :

Οὐ θεμιτόν, Λάκων, ποτ' ἀηδόνα κίσσας ἐρίσδειν,  
οὐδ' ἔποπας κύκνοισι·

« Les pies ne doivent pas défier le rossignol, ni les huppés les cygnes. » (Trad. Ph.-E. Legrand, CUF.)

Or ἐπιζειν, comme *contendere*, s'applique aussi au concours poétique :



Thcr. V, 67-69 (concours de chant entre le chevrier Comatas et le berger Lacon, arbitré par un bûcheron pris pour juge) :  
[...] ἄμμες γὰρ ἐρίσδομες, ὅστις ἀρείων<sup>21</sup>  
βουκολιαστὰς ἐστί.[...]  
« [...] nous sommes pour lutter à qui vaut mieux dans le chant bucolique. »

Virgile, dans la 7<sup>e</sup> églogue, reprend la même image avec *contendere* :

Virg. *Buc.* VII, 18-19 (concours poétique entre Corydon et Thyrsis<sup>22</sup>)  
*Alternis igitur contendere uersibus ambo*<sup>23</sup>  
*coepere* [...] <sup>24</sup>.

Si Virgile fait de *contendere* le correspondant de ἐρίζειν, il faut voir là surtout un choix de traduction pour rendre un verbe grec spécialisé dans les joutes oratoires. Mais *contendere* est plus vaste que ἐρίζειν, car il ne se réduit pas à la lutte par la parole. Aussi est-ce au grec ἀγών que Cicéron associe *contentio* (Cic. *Att.* I, 16 : ... *contentionis quem ἀγῶνα uos appellatis*), deux termes venus du domaine de la compétition et du combat pour devenir finalement des termes de la rhétorique<sup>25</sup>.

On pourrait donc donner à *contendere* comme équivalent grec le verbe ἀγωνίζομαι « "chercher à gagner dans les jeux, combattre", le mot s'employant dans un sens général et notamment à propos de procès »<sup>26</sup>.

## 2.4. Évolutions sémantiques secondaires et analyses sémiques

À partir du sens / se tendre / contre / pour obtenir / se développe facilement un sens plus banal "faire effort pour", qui s'explique par la

---

<sup>21</sup> Ἐρίσδομες, ὅστις ἀρείων fait inévitablement penser au vers de Plaute déjà cité : (*Ru.* 752) *Contende ergo, uter sit tergo uerior.*

<sup>22</sup> Désigné par *certamen* au v. 16, *contentio* n'entrant pas dans le vers. Au début de l'églogue (v. 4 et 5), Virgile les avait présentés comme deux rivaux capables de se mesurer l'un à l'autre : même âge (*ambo florentes aetati*), même origine (*Arcades ambo*), même don pour le chant (*et cantare pares*), avec cet adjectif *par* si caractéristique des concurrents d'une *contentio*.

<sup>23</sup> Insistance dans ces vers sur la dualité : *alternis, ambo*.

<sup>24</sup> *Contendere* est repris à la fin de l'églogue, où l'un des deux concurrents (Thyrsis) est battu (*uictum*) : (Virg. *Buc.* VII, v. 69 : */Haec memini, et uictum frustra contendere Thyrsim/.*

<sup>25</sup> Cf. L. GAVOILLE (2015).

<sup>26</sup> DELG s.u. ἄγω.

disparition du sème /contre/, remplacé par le sème /avec force/ correspondant cette fois à la valeur déterminative de *con*-<sup>27</sup>. *Contendere* est alors, le plus souvent, suivi d'un infinitif qui peut légitimement être considéré au départ comme un infinitif de but correspondant au sème /pour/. César apprécie cet emploi, dont voici un exemple parmi d'autres :

Caes. G. VII, 7 :

[...] *in prouinciam Narbonem uersus eruptionem facere contendit.*

« [...] il entreprend d'envahir la province, en direction de Narbonne. »  
(Trad. L.-A. Constans, CUF.)<sup>28</sup>

La proximité sémantique entre "rivaliser" et "faire effort pour" conduit parfois à une certaine indétermination. Ainsi, dans le passage suivant, le syntagme *contra uim grauitatemque morbi contendere* invite à prendre *contendere* dans son sens premier :

Cic. *Phil.* IX, 15 :

*Cum Ser. Sulpicius Q. f. Lemonia Rufus [...] contra uim grauitatemque morbi contenderit ut in castra M. Antoni [...] peruenerit...*

« Comme Servius Sulpicius Rufus, fils de Quintus, de la tribu Lemonia, avait lutté contre la violence et la gravité de sa maladie pour parvenir au camp de Marc Antoine... » ou : « avait fait effort pour parvenir au camp... »

On évitera ici une traduction par "s'efforcer de"<sup>29</sup> qui pourrait laisser entendre que Sulpicius ait pu atteindre son but (il est mort avant<sup>30</sup>). *Contendere* garde toujours cette idée de tension vers un but auquel on cherche à parvenir :

Cic. *Verr.* V, 181 :

*Modo C. Fimbriam, C. Marium, C. Caelium uidimus non mediocribus inimicitiis ac laboribus contendere ut ad istos honores peruenerent ad quos uos per ludum et per negligentiam peruenistis.*

« Naguère c'est C. Fimbria, c'est C. Marius, c'est C. Caelius que nous avons vus, au milieu de difficultés et de peines qui n'étaient pas sans importance, lutter pour parvenir à ces dignités où vous êtes arrivés en vous amusant et ne faisant rien. »

Il n'est pas impossible de considérer la subordonnée en *ut* comme une complétive et de traduire par "s'efforcer de", mais rien n'y oblige, et je

---

<sup>27</sup> Cf. C. MOUSSY (2005 : 249-254).

<sup>28</sup> Cf. aussi G. III, 6 : *in prouinciam reuerti contendit.*

<sup>29</sup> Traduction de P. WUILLEUMIER, CUF.

<sup>30</sup> Cf. Cic. *Phil.* IX, 15 : [...] *ui morbi oppressus, uitam amiserit...*

dirais même que le sémantisme du verbe, qui comprend une visée, fait préférer la subordonnée finale quand c'est possible. Il en est ainsi même lorsque *contendere* est rapproché de *laborare* ou *elaborare* ; dans l'exemple suivant, où la restriction *si efficere possit* souligne la difficulté d'atteindre le but recherché, la subordonnée exprime bien une visée :

Cic. *Fin.* V, 46 :

*[...] uidesne [...] ut etiam contendant et elaborent, si efficere possint, ut aut non appareat corporis uitium aut quam minimum appareat ?*

« [...] vois-tu [...] quels efforts encore ils font et quelle peine ils se donnent pour obtenir, s'il y a moyen, que leur infirmité physique ou ne se voie pas ou se voie le moins possible ? » (Trad. J. Martha, CUF.)

Naturellement, on voit s'effectuer le glissement vers une complétive en *ut*, par exemple lorsqu'elle est apposée à *hoc*, mais il convient de remarquer que dans le passage suivant, *in hoc... ut* est d'abord construit avec *laborandum* :

Cic. *Verr.* III, 130 :

*Omnibus neruis mihi contendum est atque in hoc laborandum, ut omnes intellegant...*

« Il faut que j'emploie toute ma vigueur, que je dépense toutes mes forces, pour faire comprendre... » (Trad. H. de la Ville de Mirmont, CUF.)

L'alliance de *contendere* avec *laborare* semble d'ailleurs rendre indécidable la nature de la proposition en *ut*, qui peut aussi bien être une finale qu'une complétive :

Cic. *Phil.* VI, 16 :

*Quo etiam, ut confitear uobis, Quirites, minus hodierno die contendi, minus laboraui, ut mihi senatus adsentiens tumultum decerneret.*

« C'est cela même, je vous l'avoue, Quirites, qui a réduit aujourd'hui les efforts et la peine que je dépensais pour amener le Sénat à me suivre en décrétant l'état d'alerte. » (Trad. J. Martha, CUF.)

Enfin — dernière évolution sémantique du sens de base —, si le but est un lieu à atteindre, *contendere* signifie "se tendre vers", c'est-à-dire "gagner un lieu" (Caes. *C.*, III, 96 : *Larisam contendit*), en synonymie avec *petere* dont la racine \**peth*<sub>2</sub>- "s'envoler, voler" est elle aussi vraisemblablement de diathèse moyenne<sup>31</sup> (ce qui est bien conservé par grec πέτομαι) :

Liv. IV, 46 : *Duces legatique... Tusculum petiere ; palati alii per agros... Romam contenderunt.*

---

<sup>31</sup> Cf. *LIV* : 479.

Nous proposons donc, pour rendre compte du sémantisme du verbe, le sens fondamental suivant<sup>32</sup> :

- "Rivaliser" = / se tendre (sème générique inhérent) / contre (sème spécifique inhérent) / pour obtenir (un succès) (sème spécifique inhérent) ;

Ce sens fondamental donne lieu à diverses acceptions<sup>33</sup>. Ainsi, par restriction de sens<sup>34</sup> :

- "se quereller" : ajout du sème spécifique afférent /par la parole/ ;  
- "combattre" : ajout du sème spécifique afférent /par la force/.

Et par polysémie étroite, c'est-à-dire remplacement de /contre/ (valeur sociative de *con-*) par /avec force/ (valeur déterminative) :

"faire effort pour" : / se tendre / avec force / pour obtenir /.

De là, par extension de sens (effacement du sème /avec force/) :

"chercher à atteindre" = / se tendre / pour obtenir (un succès, un lieu, etc.) /.

Dans le signifié "se quereller", le sème /parole/ apparaît, mais occupe une place secondaire. Examinons maintenant comment *contendere* devient un pleinement un verbe de parole signifiant "affirmer" et "demander".

### 3. "AFFIRMER" ET "DEMANDER"

L'emploi de *contendere* comme verbe de parole introduisant un discours rapporté est peut-être ancien, si l'on suit l'interprétation choisie par Warmington pour de ce passage d'Ennius :

Enn. *An.* 347-8 W :

*Contendunt Graecos, Graios memorare solent sos*<sup>35</sup>

<li>*ngua longos per...*

« Ils affirment que les Grecs, qu'on a l'habitude d'appeler *Graii* ... »<sup>36</sup>.

---

<sup>32</sup> Cf. F. RASTIER (1987 : 32-55) pour la typologie des sèmes et la hiérarchie des sémèmes.

<sup>33</sup> Cf. ID., *ibid.*

<sup>34</sup> Cf. R. MARTIN (1983 : 54-90) pour les relations de sens.

<sup>35</sup> Avec *sos* mis pour *eos* selon Festus, 428, 11.

<sup>36</sup> Warmington indique en note qu'on peut comprendre aussi : « Ils comparent les Grecs... »

Les attestations cicéroniennes de *contendere* suivi d'une proposition infinitive ou d'une complétive en *ut* + subj. sont évidemment plus sûrs. Par exemple :

Cic. *Caecin.* 97 :

[...] *et ego uehementius contendissem ciuitatem adimi non posse.*

« [...] et moi je soutenais avec force que le droit de cité n'avait pu leur être enlevé. » (Trad. A. Boulanger, CUF.)

Pour illustrer l'articulation entre les sens du verbe, reportons-nous d'abord à un passage du *De oratore* qui manifeste, en contexte judiciaire, le lien étroit entre "lutter, se battre contre dans un procès devant un juge" d'une part, et "affirmer", "demander" ou "réclamer" d'autre part :

Cic. *de Or.* I, 41-42 (Scaevola répond à Crassus selon qui sur tout sujet c'est l'orateur qui parle le mieux) :

*... id, nisi hic in tuo regno essemus, non tulissem multisque praeissem, qui aut interdicto tecum contenderent, aut te ex iure manum consertum uocarent, quod in alienas possessiones tam temere inruisses. Agerent enim tecum lege primum Pythagorei omnes atque Democritii ceterique in iure sua physici uindicarent...*

« Il faut que nous soyons ici sur tes terres, où tu règues, pour que j'aie supporté pareille prétention. Autrement je soufflerais à une foule d'opposants les formules nécessaires, qui leur permettraient de te combattre, armés de l'ordonnance du préteur, ou de t'assigner hors du tribunal au lieu contesté, homme coupable d'avoir envahi si inconsidérément les possessions d'autrui. Tu verrais, dressés contre toi, leur requête à la main, d'abord tous les disciples de Pythagore et de Démocrite et tous les autres physiciens, réclamant leur bien devant le préteur... » (Trad. E. Courbaud, CUF.)

*Contendere cum* signifie ici, plus précisément que "lutter contre" :

- "lutter en affirmant", comme le montre la causale au subjonctif (*quod inruisses*) qui développe un contenu de parole (mais comme le suggère aussi la reprise par *agere cum* "intenter une action contre quelqu'un", qui suppose lui aussi un discours) ;

- "lutter en réclamant", puisque *contendere* est finalement repris par le verbe *uindicare* "revendiquer".

### **3.1. "Affirmer"**

#### 3.1.1. De "rivaliser" à "affirmer"

Pour comprendre l'évolution de "lutter" à "affirmer", il faut se reporter au schéma de la *contentio* : chacune des deux parties en présence participe à la compétition parce qu'elle prétend être digne de la victoire, parce qu'elle

affirme qu'elle est capable de la remporter<sup>37</sup>. Autrement dit, cette affirmation concernant ce à quoi on peut prétendre est un implicite de la confrontation : sans elle, sans cette certitude de pouvoir se mesurer à l'adversaire, il n'y a pas d'engagement dans la compétition. Le sens "affirmer" est donc implicitement contenu dans celui de "lutter contre", "se mesurer à", comme l'illustre le passage suivant où la subordonnée en *cum sentias* développe le sens de *contendere* :

Cic. *Balb.* 60 : *Etenim contendere de re publica, cum id defendas quod esse optimum sentias.*

« Participer aux luttes politiques, en soutenant l'opinion que l'on croit la meilleure. » (Trad. J. Cousin, CUF.)<sup>38</sup>

Pour obtenir gain de cause dans un procès, il faut émettre des prétentions justes (*aeque contendere*), susceptibles de donner une bonne image de soi :

Cic. *Caecin.* 103 (péroraison) : *Is homo est, ita se probatum uobis uestrique similibus semper uoluit ut id non minus in hac causa laborarit ne inique contendere aliquid quam ne dissolute relinquere uideretur.*

« Tel est Cécina. Il a toujours désiré si vivement se concilier votre estime et celle des gens qui vous ressemblent que dans ce procès il n'a pas été moins préoccupé de ne pas émettre de prétention qui semblât injuste que de paraître abandonner et compromettre ses intérêts. » (Trad. A. Boulanger, CUF.)

Cela fait inévitablement penser au sens "prétendre" que J.-L. Perpillou a donné au grec εὔχομαι chez Homère et dans une tablette mycénienne à propos de laquelle il écrit : « Le schéma du drame juridique paraît être le même : deux parties s'opposent dont l'une, en situation de défense apparemment, proteste individuellement d'un droit qui dépend de l'acquiescement de l'autre, l'autre lui opposant, sans cet appareil, une opinion collective. »<sup>39</sup> J'ai personnellement déjà montré que ce schéma

---

<sup>37</sup> Cf. L. GAVOILLE (2015).

<sup>38</sup> Cf. aussi Cic. *Arch.* 19, trois verbes de parole (*dicere, repetere, confirmare*) renvoyant à un affrontement oratoire dans lequel chaque partie affirme une prétention, sont finalement repris par la formule générale *inter se pugnans atque contendunt*, le second verbe servant à préciser que le combat consiste en l'affrontement de diverses prétentions : *Homerum Colophinii ciuem esse dicunt suum, Chii suum uindicant, Salaminii repetunt, Smyrnaei uero confirmant, itaque etiam delubrum eius in oppido dedicauerunt ; permulti alii praeterea pugnans inter se atque contendunt*, « Homère, les habitants de Colophon le revendiquent pour eux, ceux de Salamine le réclament, ceux de Smyrne garantissent qu'il est à eux et pour cette raison ils lui ont même dédié un temple dans leur ville ; d'autres encore en très grand nombre bataillent entre eux à coups de diverses prétentions » (trad. A. Boulanger, CUF, modifiée).

<sup>39</sup> Cf. J.-L. PERPILLOU (1996 : 162).

juridique correspond à celui décrit par la formule archaïque *ius orare* : deux parties s'opposent là aussi dans un débat juridique ; un arbitrage est attendu ; l'une des deux parties prétend à un droit qui lui semble bon pour elle (et non à un droit officiel et collectif)<sup>40</sup>.

Mais à partir de là les deux verbes connaissent des développements différents<sup>41</sup> : εὔχομαι s'applique à plusieurs types de revendication, parmi lesquels la revendication face à un individu, déterminant un rapport d'hostilité ; εὔχομαι signifie alors "prétendre (à un avantage sur l'autre)" et "revendiquer une victoire"<sup>42</sup>. On ne trouve rien de tel pour *orare*, qui ne s'est pas spécialisé dans l'affirmation de titres ou dans la revendication arrogante, mais dans la parole argumentée. En revanche, il est clair que c'est *contendere* qui occupe cette place : il n'y a pas d'argumentation dans *contendere*, seulement de la force.

Il convient donc, pour comprendre l'apparition du sens "affirmer" à partir du signifié fondamental de *contendere*, d'actualiser les sèmes qui étaient implicites dans le sémème de "rivaliser" déjà proposé (cf. supra, 2.4), à savoir :

"rivaliser" : / se tendre / contre / en affirmant (qu'on est en mesure de lutter) / pour obtenir (la victoire) /<sup>43</sup>.

Que cette prétention soit formulée ou bien seulement pensée, elle peut être développée par une proposition infinitive exprimant son contenu. Celui que nous avons indiqué ici est générique, mais il peut prendre, à partir de là, n'importe quelle forme (d'où les parenthèses dans l'analyse sémique proposée). Le sémème de "prétendre" peut donc s'écrire, plus simplement, de la manière suivante, avec une réévaluation du sème /affirmer/ :

"prétendre" = / affirmer / contre qqn / pour obtenir (la victoire).

Le changement de sème inhérent détermine un nouveau sens<sup>44</sup>.

---

<sup>40</sup> Cf. L. GAVOILLE (2007 : 144-145) ; ID. (2009 : 67).

<sup>41</sup> Cf. L. GAVOILLE (2007 : 145-146).

<sup>42</sup> Cf. J.-L. PERPILLOU (1996 : 52) : « Le [...] sujet s'adress[e] à son adversaire au moment de combattre ».

<sup>43</sup> Même processus d'actualisation de sèmes virtuels que dans le passage de "parler" à "demander" pour le verbe *orare*, cf. L. Gavoille (2007 : 142-143).

<sup>44</sup> Cf. F. RASTIER (1987, 65-70).

### 3.1.2. "Prétendre"

*Contendere* "affirmer, prétendre" suivi d'une proposition infinitive apparaît dans des contextes d'affrontement verbal (judiciaire, politique, ou philosophique), celui-ci étant explicité, dans les deux exemples ci-dessous, par le terme *contentio* et par des métaphores de combat, comme celle du corps à corps (*pedem conferre*) ou de la descente dans l'arène (*descendo*) :

Cic. *Planc.* 48 (pour répondre aux accusations de corruption politique portées contre Plancius, Cicéron propose à son adversaire de montrer, en prenant un exemple précis, comment Plancius aurait été acheté) : *Sic enim tecum ago. Quam tibi commodum est, unam tribum delige... Estne haec uera contentio ? [...] Num possum magis pedem conferre, ut aiunt [...]. [...] sic ego hoc contendo me tibi\_ ipsi aduersario cuiuscumque tribus rationem poposceris redditurum.*

« Voici en effet comment je plaiderai contre toi. Choisis une tribu, celle que tu voudras... N'est-ce pas là une discussion véritable ?... Puis-je mieux accepter le corps à corps, comme on dit ? [...] de même moi, je prétends te rendre compte, à toi, notre adversaire, des raisons qui ont décidé n'importe laquelle des tribus que tu voudras. » (Trad. P. Grimal, CUF.)

Cic. *Verr.* II, 177 :

*Aut hoc contendat numquam esse factum, aut omnia tela excipiat necesse est. Negas esse factum ? Placet ista mihi defensio, descendo ; aequa enim est contentio...*

« Il faudra, de deux choses l'une, ou qu'il prétende que le fait n'a jamais eu lieu, ou qu'il reçoive tous les coups que je lui porterai. Nies-tu le fait ? Cette manière de te défendre me plaît ; je descends dans l'arène ; c'est une lutte où les forces sont égales... » (Trad. H. de la Ville de Mirmont, CUF.)

*Contendere* renvoie à l'affirmation d'une position idéologique radicalement opposée à celle de l'adversaire, en contexte judiciaire, politique ou philosophique :

Cic. *Caecin.* 97 (deux parties dans un procès) :

*[...] et Cotta decemviris religionem inieciisset non posse nostrum sacramentum iustum iudicari, quod Arretinis adempta ciuitas esset, et ego uehementius contendissem ciuitatem adimi non posse.*

« Cotta avait éveillé les scrupules des decemvirs sur la recevabilité de notre action en prétendant que les Arrétins avaient été privés du droit de cité. Et moi je soutenais avec force que le droit de cité n'avait pu leur être enlevé » (Trad. A. Boulanger, CUF.)<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Cf. aussi Hor. *Ep.* I, 16, v. 36-37 :

*Idem si clamet furem, neget esse pudicum,*



Cic. Sest. 105 (propositions des *populares* contre celles des *optimates*) :

*Itaque temporibus illis, qui populares erant, offendebant illi quidem apud graues et honestos homines, sed populi iudiciis atque omni significatione florebat. His in theatro plaudebatur, hi suffragiis quod contenderent consequerentur...*

« Aussi, à cette époque, les “démocrates” se heurtaient bien aux gens pondérés et considérés, mais le peuple les entourait de toutes sortes de marques de faveur. Ils étaient applaudis au théâtre ; leurs propositions étaient votées. » (Trad. J. Cousin, CUF.)

Lucr. I, 1053-54 et 1061-62 (Lucrèce d’un côté, doctrine stoïcienne de l’autre) :

*Illud in his rebus longe fuge credere, Memmi,  
in medium summae quod dicunt omnia niti  
[...]*

*Et simili ratione animalia suppa uagari  
contendunt...<sup>46</sup>*

« À ce propos garde-toi bien de croire, ô Memmius, que tout tend, comme disent certains, vers le centre de l’univers [...]. En vertu du même raisonnement, ils prétendent qu’en dessous de nous les animaux se promènent la tête en bas. » (Trad. A. Ernout, CUF.)

À partir de là, *contendere* devient plus simplement un verbe d’affirmation personnelle, l’opposition avec l’autre devenant secondaire ou s’effaçant complètement.

### 3.1.3. “Affirmer de manière forte, soutenir”

Après *fateor* utilisé pour reconnaître une certaine vérité dans la thèse adverse, *contendo* introduit l’opinion de Cicéron :

Cic. Arch. 15 (la *natura* suffit-elle pour faire de grands hommes, ou la *doctrina* est-elle aussi nécessaire ?) :

*Ego multos homines excellenti animo ac uirtute fuisse et sine doctrina, naturae ipsius habitu prope diuino, per se ipsos et moderatos et graues exstitisse fateor ; etiam illud adiungo, saepius ad laudem atque uirtutem naturam sine doctrina quam sine natura ualuisse doctrinam.*

---

*contendat laqueo collum pressisse paternum,  
mordear opprobriis falsis mutemque colores ?*

« Mais si ce même public me criait : “Au voleur !”, m’accusait d’avoir perdu la pudeur, prétendait que j’ai étranglé mon père avec un lacet, me sentirais-je mordu par des outrages sans fondement et changerais-je de couleur ? » (Trad. F. Villeneuve, CUF.)

<sup>46</sup> À remarquer ici le parallèle avec *dicunt* : *contendunt* est utilisé avec ironie pour une prétention difficilement défendable ; cela rejoint ce que nous avons dit plus haut : *contendere* n’est pas du côté de l’argumentation, mais de la force.

*Atque idem ego hoc contendo, cum ad naturam eximiam et illustrem accesserit ratio quaedam conformatioque doctrinae, tum illud nescio quid praeclarum ac singulare solere exsistere.*

« Oui, j'avoue que beaucoup d'hommes ont eu une force morale et une vertu qui sortaient de l'ordinaire et que, sans la science, par une disposition presque divine de la simple nature, ils se sont montrés d'eux-mêmes à la fois pleins de sagesse et de gravité ; j'ajoute même que pour le mérite et la vertu la nature sans la science a eu plus souvent de l'efficacité que la science sans la nature. Mais en même temps je prétends que, quand à une nature rare et brillante s'ajoutent certaine discipline méthodique et certain façonnement qui proviennent de la science, alors ce je ne sais quoi de remarquable et d'unique se manifeste d'ordinaire. » (Trad. F. Gaffiot, CUF.)

Ainsi se développent des emplois où l'accent est mis, avec *contendo*, non pas sur l'opposition à un adversaire mais sur l'affirmation personnelle. Celle-ci pouvant paraître trop présomptueuse, *contendere* peut être modalisé par *audeo* :

Cic. *Balb.* 52 (après avoir rappelé la décision prise par les généraux, les juges, le peuple romain et le sénat d'inscrire comme citoyens des hommes venant de tout pays, Cicéron ajoute son propre commentaire) :

*Audebo etiam hoc contendere, numquam esse condemnatum quem constaret ab imperatore nostro civitate donatum.*

« J'oserai même soutenir que jamais personne n'a été condamné, quand il a été établi qu'un de nos généraux l'avait gratifié du titre de citoyen. » (Trad. J. Cousin, CUF.)

L'affirmation de Cicéron est évidemment dirigée contre l'accusateur de Balbus, mais cette opposition n'appartient pas au contexte proche. *Contendo* apparaît même en l'absence de toute nuance d'hostilité :

Cic. *Sest.* 107 (Cicéron évoque l'intervention de Pompée en faveur de son retour) :

*Huius oratio ut semper gravis et grata in contionibus fuit, sic contendo numquam neque sententiam eius auctoritate neque eloquentiam iucunditate fuisse maiore.*

« Son intervention fit, comme toujours dans les assemblées du peuple, impression et plaisir, mais j'ose dire que son opinion n'eut jamais plus d'autorité, ni son éloquence plus de charme. » (Trad. J. Cousin, CUF.)

Le remplacement du sème /contre/ par le sème /avec force/ (valeur déterminative et non plus sociative) détermine, par rapport au sème de

“affirmer”, une nouvelle acception<sup>47</sup>, apparue à la faveur d’une polysémie étroite<sup>48</sup>.

### 3.2. “Demander”

“Demander” doit être pris dans le sens de “chercher à obtenir de quelqu’un”. Cette évolution sémantique s’explique facilement à partir du sémème de base de *contendere* : il suffit de lui ajouter le sème /par la parole/ et de donner au préverbe *con-* une valeur essentiellement déterminative (/avec force/). Cette combinaison d’addition et d’effacement de sèmes définit une polysémie étroite<sup>49</sup> :

“demander” = / se tendre / avec force / par la parole / pour obtenir (de quelqu’un)<sup>50</sup>/.

Le sème /avec force/ définit une demande qui est marquée par l’autorité, et qui, en vertu de cette « condition de félicité »<sup>51</sup>, est susceptible d’aboutir : dans tous les cas il ne s’agit pas, comme avec *orare*, d’une demande argumentée. Ainsi dans l’exemple suivant, *contendere* “chercher à obtenir avec force” marque une progression (*etiam*) par rapport à *deprecari*, verbe qui porte déjà l’idée d’une insistance comme l’a montré C. Moussy (“adresser des paroles de prière avec insistance pour obtenir”<sup>52</sup>) :

Cic. Verr. V, 2 :

[...] *tum deprecabitur a uobis, tum etiam pro suo iure contendet ne patiamini talem imperatorem populo Romano Siculorum testimoniis eripi.*

« [...] tour à tour il vous suppliera, il vous requerra même, en vertu de son droit, de ne pas laisser arracher un tel général au peuple

---

<sup>47</sup> Cf. F. RASTIER (1987 : 65-70).

<sup>48</sup> Cf. R. Martin (1983 : 71).

<sup>49</sup> Cf. R. MARTIN (1983 : 70-71).

<sup>50</sup> Le trait de sens “de quelqu’un” peut vraisemblablement être attribué à une évolution de la valeur sociative de *con-* : on passe de l’opposition (“contre quelqu’un”) à une valeur qui se rapproche de l’échange. *Con-* aurait donc ici deux valeurs à la fois, et serait ce qu’on peut appeler, sur le modèle de la formule “signifiant discontinu”, un “signifié discontinu”, qui porte la fois sur “se tendre” et sur “pour obtenir”.

<sup>51</sup> Selon la terminologie de F. RÉCANATI (1981 : 194). Il s’agit des conditions portant sur la sanction sociale d’un acte de parole. L’autorité du locuteur définit aussi les conditions de félicité d’un acte de parole correspondant à *dicere*, cf. L. GAVOILLE (2007 : 53).

<sup>52</sup> Cf. C. MOUSSY (1992, 84).

romain par les témoignages de Siciliens. » (Trad. H. Bornecque, CUF.)<sup>53</sup>

La précision *pro suo iure* qui accompagne *contendere* définit une parole d'autorité qui tire sa force d'un principe supérieur<sup>54</sup>.

Lorsque *contendere* a une valeur déterminative ou résultative "obtenir de quelqu'un"<sup>55</sup>, la nuance d'effort "chercher à" peut être portée par un autre verbe, comme dans cet exemple :

Cic. *Verr. prim.* 48 :

[...] *nemo a uobis ut istum absolutis per gratiam conetur contendere.*

« [...] personne ne pourra s'efforcer d'obtenir de vous à force de crédit qu'il soit absous. » (Trad. H. de la Ville de Mirmont, CUF.)

Par rapport à *petere* verbe générique de la demande, *contendere* apporte donc une idée d'insistance, parfois explicitée par un adverbe :

Cic. *Quinct.* 77 :

*Dicebam huic Q. Roscio, cuius soro est cum P. Quinctio, cum a me peteret et summe contenderet, ut propinquum suum defenderem...*

« Je disais au célèbre Q. Roscius ici présent et qui a épousé la sœur de P. Quinctius, alors qu'il me demandait et me pressait au plus haut point de défendre son proche parent... » (Trad. H. de la Ville de Mirmont, CUF, modifiée.)

Ailleurs, c'est la situation d'énonciation elle-même qui justifie l'emploi de *contendere*, par exemple dans le cas d'une demande émanant d'un supérieur :

Caes. *C. III*, 97 : *Caesar castris potitus a militibus contendit ne in praeda occupati reliqui gerendi facultatem dimitterent.*

« Une fois maître du camp, César demanda instamment à ses soldats de ne pas laisser échapper, en ne s'intéressant qu'au butin, l'occasion de terminer l'affaire. » (Trad. P. Fabre, CUF.)

---

<sup>53</sup> Cf. aussi Cic. *de Or.* I, 166.

<sup>54</sup> Comparer avec *orare* "parler de manière argumentée au nom d'un principe supérieur", cf. L. GAVOILLE (2007 : 61-62) ; ici il n'y a pas d'argumentation, simplement une force.

<sup>55</sup> Valeur qui peut s'expliquer simplement par une métonymie, mais aussi par la présence d'un sème /jusqu'au bout/ prenant la place de /avec force/. Mais des considérations d'aspect, liées aux temps verbaux, peuvent aussi entrer en ligne de compte. Ainsi, en Cic. *Verr. prim.*, 73 (*Postea quam ad Neronem uenit, contendit ab eo ut Philodami causam cognosceret*), c'est peut-être le parfait qui à lui seul justifie le sens "obtenir par la parole avec force" que le contexte impose.

Dans tous ces emplois de *contendere*, la subordonnée au subjonctif, introduite par *ut/ne*, développe le sème /pour obtenir (un succès)/ que nous avons mis en évidence dans le sémème fondamental du verbe, et qui rend compte d'une visée. Le contenu de la demande correspond au but recherché par le locuteur. Pour reprendre la formule employée par L. Sznajder à propos des verbes non-constatifs qui sont les seuls à se construire avec un subjonctif paratactique, nous pouvons dire qu'ici aussi, « le subjonctif a un contenu modal redondant par rapport au contenu sémantique du verbe introducteur : le signifié du subjonctif se superpose à celui du verbe-matrice sémantiquement compatible »<sup>56</sup>. Le subjonctif de la complétive qui suit *contendere ut* est, pour reprendre cette fois une expression de G. Serbat, une « confirmation »<sup>57</sup> du trait /pour obtenir (un succès)/.

#### 4. CONCLUSION.

Le verbe *contendere* présente une forte cohérence sémantique : toutes les acceptions, et particulièrement "affirmer" "demander", s'expliquent à partir du noyau sémique "se tendre contre" et à partir du modèle initial de la compétition. L'apparition des sens relevant du champ de la parole tels que "affirmer" et "demander" n'est donc pas imposée par le type de complétive qui suit, mais s'explique par le sémantisme du verbe. L'acception "affirmer" ne fait qu'actualiser une notion implicitement contenue dans le sens "rivaliser avec", qui fait référence à la compétition où chaque concurrent s'affirme l'un en face de l'autre ; et "demander" s'explique encore plus simplement, à partir du sémème de base de *contendere*, par une polysémie étroite. Une telle analyse rejoint donc celle proposée par L. Sznajder pour expliquer les constructions multiples de *dīco* : le verbe est « polysémique plutôt que transparent et invariant »<sup>58</sup>. On voit même se dégager quelques éléments structurels qui définissent en partie l'apparition de verbes de parole. *Dīco* et *contendo* sont tous deux bâtis sur une racine qui ne signifie pas "parler" ni "dire", mais "montrer" pour l'un, "se tendre" pour l'autre ; l'évolution vers le domaine verbal se fait donc par spécialisation (restriction de sens ou actualisation de sèmes implicites). Autre point commun : une fois entré dans le champ de la parole, le verbe connaît une extension de sens ; *dīco* passe de "montrer par la parole avec autorité ce qui doit être" à "parler avec autorité", c'est-

---

<sup>56</sup> Cf. L. SZNAJDER (1989 : 417).

<sup>57</sup> Cf. G. SERBAT (1980 :7), à propos de *uolo ut*. L'auteur emploie lui aussi le terme de *redondance* : « Les deux traits VOL de *ut ducas* sont redondants par rapport au trait lexical VOL du verbe régissant ».

<sup>58</sup> L. SZNAJDER (1995 : 291).

à-dire souvent "parler en orateur" (puis, par affaiblissement "dire que"), et *contendo* de "lutter par la parole contre quelqu'un pour obtenir un succès" à "affirmer avec force", "soutenir". Enfin, les sèmes /ce qui doit être/ et /pour obtenir/ définissent une parole pragmatiquement tournée vers ce qui n'est pas encore<sup>59</sup>, ce qui justifie la construction syntaxique avec le subjonctif, et donne la priorité à la valeur performative du verbe sur son emploi constatif, le sens "dire que" ou "affirmer que" n'apparaissant que secondairement par un élargissement de sens<sup>60</sup>.

## RÉFÉRENCES

*DELG* = P. CHANTRAINE, 1968, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck.

*DELL* = A. ERNOUT & A. MEILLET, 1959 [1932<sup>1</sup>], *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.

*LIV* = *Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen*. Zweite, erweiterte und verbesserte Auflage bearbeitet von Martin KÜMMEL und Helmut RIX, Wiesbaden, 2001.

BENVENISTE, Émile, 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, Minuit.

BOLKESTEIN, A.M., 1976, « The relation between form and meaning of latin subordinate clauses governed by Verba dicendi », *Mnemosyne*, 29, 156-175.

CHRISTOL, Alain, 2006, « Le voile de la nuit : de la poétique au lexique », in : G.-J. Pinault et D. Petit (éds), *La langue poétique indo-européenne. Actes du Colloque de travail de la société de Études Indo-Européennes (Indogermanische Gesellschaft/ Society for Indo-European Studies)* Paris, 22-24 octobre 2003, Leuven-Paris, Peeters, 37-54.

GAVOILLE, Laurent, 2007, *ORATIO ou la parole persuasive. Étude sémantique et pragmatique*, Louvain-Paris-Dudley MA, Peeters, Bibliothèque d'Études Classiques n° 53.

GAVOILLE, Laurent, 2009, « Orare et la "revendication éloquente" en latin », in : N. Guilleux et D. Petit (éds.), *A-ti-do-ro, Etrennes en*

---

<sup>59</sup> Performative au sens large que F. RÉCANATI (1981 : 181) donne à ce terme.

<sup>60</sup> Cf. L. GAVOILLE (2007 : 49-53) pour la performativité fondamentale de *dīcere*, point sur lequel nous divergeons de L. SZNAJDER (1995 : 291) qui considère la valeur constatative comme première.

*hommage à Jean-Louis Perpillou de la part de quelques-uns de ses anciens élèves, Ktéma, 34, 63-72.*

GAVOILLE, Laurent, 2015, « *Contentio* et les noms latins de la polémique dans l'épistolaire », in : É. Gavoille et F. Guillaumont (éds.), *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Tours, PUFR, 33-49.

MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

MOUSSY, Claude, 1992, « À propos de Catulle (44, 18 et 92, 3) : les sens du verbe *deprecor* », *REL*, 69, 70-85.

MOUSSY, Claude, 2005, « La polysémie du préverbe *com-* », in : C. Moussy (éd.), *La composition et la préverbativité en latin*, Collection *Lingua Latina* 8, Paris, PUPS, 243-262.

PERPILLOU, Jean-Louis, 1996, *Recherches lexicales en grec ancien. Étymologie, analogie, représentations*, Louvain-Paris, Peeters.

PERPILLOU, Jean-Louis, 2009, « Le *wanax* entre actif et moyen », in : F. Biville et I. Boehm (éds.), *Autour de Michel Lejeune*, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée 43, Série linguistique et philologique 6, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 153-167.

RÉCANATI, François, 1981, *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.

RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

SERBAT, Guy, 1980, « *Quid impedit quin explanationem fingamus?*. Propositions pour l'analyse de quelques complétives », *Vita Latina*, 78, 5-9.

SZNAJDER, Lyliane, 1989, « Les verbes introducteurs de complétives au subjonctif sans conjoncteur en latin : étude d'un champ sémantico-syntaxique », in : M. Lavency & D. Longrée (éds.), *Actes du V<sup>e</sup> Colloque de Linguistique latine, C.I.L.L. 15*, Louvain-la-Neuve, 411-422.

SZNAJDER, Lyliane, 1995 « *Dico eum ire / Dico ut eat*. À propos des verbes tantôt constatifs tantôt prescriptifs », in : *DE VSV. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Peeters, 279-293.